

s'ignore, en allant au-devant du malade qui se cache, honteux de sa pauvreté et craintif pour son travail.

Des médecins sanitaires, attachés aux dispensaires, sont chargés de suivre les malades chez eux, de leur continuer leurs soins, de façon à ce que à aucun moment de sa cure, le malade ne soit livré à lui-même.

Quand il s'agit d'un traitement prolongé, comme l'exige la tuberculose et quand ce traitement comporte des mesures hygiéniques, de diététique, de prophylaxie qui sont souvent ignorées du malade, il importe que celui-ci soit guidé continuellement dans l'application des conseils qu'on lui donne, que sa patience, son zèle, sa discipline à se soigner ne connaissent aucune défaillance et ne se relâchent jamais.

C'est à ce prix qu'est la guérison.

Et pour assurer cette partie si importante du traitement à domicile, il est indispensable que le malade soit suivi de près par un médecin. C'est la tâche que remplissent en Angleterre les médecins sanitaires—qui sont comme les moniteurs infatigables de la santé des malades dont ils ont la surveillance.

Notons en outre que cette organisation n'a pas seulement pour effet d'assurer au traitement sa pleine et entière exécution, d'en retirer par là pour le malade, tout le bénéfice possible.

C'est encore une façon de faire, pour l'entourage, pour la collectivité, pour la société en un mot, de la bonne prophylaxie. En effet, le médecin sanitaire donne des conseils à ceux qui approchent le tuberculeux en traitement. Il leur enseigne les précautions à prendre pour soigner leur malade, sans risquer d'être contagionné par lui.

Il est mieux placé que quiconque pour connaître les foyers d'élection de la maladie, les quartiers où elle sévit avec une intensité presque épidémique, les logements insalubres et infectés, marqués d'avance pour fournir des victimes au bacille..... Le médecin sanitaire signale tous ces dangers. La déclaration obligatoire de la maladie sera ainsi résolue, puisque les médecins sanitaires, pourvus des pouvoirs les plus étendus, appelleront chaque fois qu'ils le jugeront utile les étuves de désinfection.

Voilà vraiment, au point de vue prophylactique et de l'hygiène publique, où s'affirme nettement la supériorité de l'organisation que nous proposons sur le sanatorium.

Le sanatorium ne soigne que le malade. Il ignore l'entourage, le foyer qui lui fournit sans cesse les malades. Il ne peut rien contre l'extension et